



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 Novembre 2019

Membres présents : 24

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Stéphanie Anfray, FCPE

### Ordre du jour

1. Adoption du PV du CA du 7 novembre 2019.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Questions matérielles et financières.
  - Budget.
  - Tarifs.
  - DBM.
  - Contrats et conventions.
  - Voyages et sorties.
  - Délégation de signature.
4. Questions diverses (celles-ci doivent être déposées au secrétariat du proviseur 3 jours avant le CA).

Le Président

La secrétaire

B.BALLARIN  
Proviseur

Mme Anfray  
FCPE

Le quorum est atteint, Monsieur le Proviseur ouvre le Conseil d'administration

M. le Proviseur souhaite la bienvenue à Mme LEVEQUE Sylvie, fondée de pouvoir, lycée Brémontier.

### 1. Adoption du PV du conseil d'administration précédent

Approbation	Contre	Abstention
24	0	0

Vote : adopté à l'unanimité

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Approbation	Contre	Abstention
23	0	1

Vote : 23 voix pour et 1 abstention

### 3. Questions matérielles et financières

#### ➤ Présentation du budget

Propos introductif de M. BALLARIN qui souligne les enjeux du budget de l'établissement.

Le budget présenté est le reflet :

- d'un projet d'établissement et de ses objectifs
- du contrat d'objectif
- de la convention établie avec la collectivité

Ces trois points définissent les orientations du budget. Les choix opérés sont importants.

M. BALLARIN souligne que le budget est modulable, via les DBM.

En propos introductif de sa présentation, M. LEMAGNENT, Gestionnaire rappelle que le budget constitue un acte administratif et financier par lequel sont votés les recettes et les dépenses prévisionnelles d'un établissement.

Deux sections le composent :

- Fonctionnement
- Investissement (dépenses supérieures à 800 euros)

Les sections sont réparties en différents services :

**AP** : Activités Pédagogiques

**VE** : Vie de l'élève

**ALO** : Administration et Logistique

**SRH** : Restauration et Hébergement

**BN** : Bourses nationales

S'ajoute au sein de la section investissement, **les OPC**, les opérations en capital (inscription à l'inventaire d'un montant supérieur à 800 euros)

Le budget primitif pourra évoluer via le DBM (DBM pour information et DBM pour vote).

Les subventions de la région Nouvelle Aquitaine ont augmenté depuis 2015, pour se stabiliser depuis 2018.

Cette évolution est en lien avec la démographie et la viabilisation. La grande part des fonds de réserve a entraîné 29000 euros de malus.

## Projet de Budget

### Activités pédagogiques

Dépenses : 255 861

Recettes : 242 551

La différence (fond de roulement) 13 350 : soutien aux voyages et échanges

### Vie de l'élève

Fonds sociaux : 8000 euros - Rappel la commission de fonds sociaux se réunies toutes les 6 semaines

L'aide à la restauration de la Région s'élève à 32 000 euros (aide en lien avec l'aide de rentrée scolaire). Elle est de 41 cts pour les demi-pensionnaires et de 82 cts pour les internes.

L'essentiel du budget de la partie VE concerne les salaires des AED (300 000 euros).

Dépenses : 340 000

Recettes : 340 000

### Administration et Logistique

Dépenses : 478 605,87

Recettes : 474 105,87

Différence de 4500 euros (augmentation des frais postaux, renouvellement des extincteurs, vérifications techniques)

En matière de papier, objectif aller vers du tout recyclé. Pour le moment le papier recycle ne représente que 40 % de la commande (85 palettes). Les enseignants sont encouragés à faire du recto-verso.

L'objectif est également de réduire à terme les déchets Cf. Maintenance et entretien.

Rappel : achat d'une machine à compacter via une subvention de la Région, ce qui permet une revente des déchets.

### Restauration et Hébergement

#### **Forfaits 2020**

DP 5 jours : 180 jours/an = 505,80 euros soit 2,81/jour

DP 4 jours : 144 jours/an = 432 euros soit 3,00/jour

Internat 4 nuits : 144 nuits/an 1340 euros soit 9,31/nuit

Pour les lycéens hébergés (45 élèves) : 144 nuits/an 647 euros soit 4,49/nuit

Dépenses / Recettes : 684 696 euros

### Service national des Bourses

Dépenses / Recettes : 250 000 euros

Un constat : une hausse de la précarité (versement plus important que la moyenne départementale).

### Opérations en Capital

Dépenses : 76 000 euros

Recettes : 30 000 euros

La différence entre dépenses et recettes est de 46 000 (prélèvement sur les fonds de roulement) découle de l'acquisition de matériels informatique pédagogique, de matériel pour le service restauration).

Remerciement à la Région Nouvelle Aquitaine pour son engagement et investissement

Le projet de budget est à l'équilibre (différences 46 000 prélevées sur les fonds de réserve).

AP : 13 %

VE : 17 %

ALO : 24 %

SRH 34 %

BN : 12 %

Approbation	Contre	Abstention
22	0	2

Vote : 22 voix pour et 2 abstentions

➤ **Tarifs**

- Tarif restauration

Approbation	Contre	Abstention
20	0	4

Vote : 20 voix pour et 4 abstentions

- Montant des télécommandes du portail : fixé à 20 euros

Approbation	Contre	Abstention
18	0	6

Vote : 18 voix pour et 6 abstentions

- Voyage à Madrid (à partir du 20 juin 2020) : 285 euros / famille  
Ce voyage bénéficie de la subvention mobilité de la région.

Approbation	Contre	Abstention
19	0	5

Vote : 19 voix pour et 5 abstentions

- Voyage en Italie (échange) à Lecce : 350 euros / famille

Approbation	Contre	Abstention
19	0	5

Vote : 19 voix pour et 5 abstentions

➤ **DBM**

DBM pour info

- *Projet Erasmus Maths en jean International (12 568 euros)*

- Projet Abeilles
- Sorties

DBM pour vote

- Matériel de musculation

Approbation	Contre	Abstention
21	0	3

Vote : 21 voix pour et 3 abstentions

➤ **Contrats et conventions**

- Convention / paye à façon : changement d'opérateur (Montesquieu)  
Tous les personnels contractuels seront payés via le même opérateur.

Approbation	Contre	Abstention
22	1	1

Vote : 22 voix pour, 1 contre et 1 abstention

- Contrat ARD (mise à jour)

Approbation	Contre	Abstention
21	0	3

Vote : 21 voix pour et 3 abstentions

- Partenariat culturel / convention avec le CREAC (art du cirque)

Approbation	Contre	Abstention
21	0	3

Vote : 21 voix pour et 3 abstentions

- Convention avec une photographe afin de travailler la photographie avec les MMV (mise en valeur de leurs réalisations via la photo)

Approbation	Contre	Abstention
21	0	3

Vote : 21 voix pour et 3 abstentions

- Contrat de location de la batterie véhicule électrique (déplacement de proximité) : 54 euros HT / mois

Approbation	Contre	Abstention
21	0	3

Vote : 21 voix pour et 3 abstentions

➤ **Voyages et sorties**

- Limoges

Approbation	Contre	Abstention
21	0	3

Vote : 21 voix pour et 3 abstentions

- Paris

Approbation	Contre	Abstention
21	0	3

Vote : 21 voix pour et 3 abstentions

- Solignac  
Participation fixée à 6 euros / famille

Approbation	Contre	Abstention
24	0	0

Vote : adopté à l'unanimité

➤ **Délégation de signature**

- Marchés : autorisation de délégation au chef d'établissement

Approbation	Contre	Abstention
24	0	0

Vote : adopté à l'unanimité

- Autorisation de recouvrement de créances (au nombre de 6 soit un montant de 427,06 euros)

Approbation	Contre	Abstention
24	0	3

Vote : adopté à l'unanimité

#### 4. Questions diverses

- Enseignants
- Élèves
- Parents d'élèves

##### ➤ Enseignant.e.s

Question portant sur le paiement par les enseignants sur le matériel dégradé ou endommagé (question liée à une clé endommagée).

Rappel par la direction : le remboursement s'effectue en cas de mauvaise utilisation ou de perte par l'utilisateur, mais pas en cas d'usure ou de dysfonctionnement. M. le Proviseur souligne le devoir d'exemplarité des adultes.

Débat entre la direction et les autres membres du CA sur le sujet. Cette question sera traitée dans un prochain CA : question de fond à trancher.

##### ➤ Élèves

Demande de range skate (casiers), en effet de plus en plus d'élèves viennent au lycée par ce moyen. Or, il n'est pas possible de les laisser à la vie scolaire.

Une enquête est à mener auprès des élèves afin d'évaluer les besoins et le coût.

Demande de râteliers supplémentaires dans le garage à vélo et adaptés au VTT.

##### ➤ Parents

Mise en place des menus végétariens

Rappel par M. LEMAGNET que les élèves ont tous les midis accès au bar à salade, ainsi qu'à des légumes. Les menus suivent les recommandations de la nutritionniste et sont en conformité avec le PNNS.

La loi Egalim instaure un menu végétarien par semaine (imposé ou au choix) depuis le 1<sup>er</sup> novembre.

La commission des menus, le CESC et éco-délégués ont un rôle à jouer sur ce sujet.

Il est rappelé par les parents et M. EYMARD que de plus en plus de jeunes adoptent une alimentation sans et avec moins de viande. Cela répond à des enjeux de santé et de préservation de l'environnement.

Choix budgétaire en matière de prévention (CESC)

M. le Proviseur indique ce volet est essentiel comme cela a été présenté dans le projet budgétaire (Volonté de l'établissement de créer une ligne CESC de 1 000€).

Manque d'assistante sociale : une évolution ?

M. le Proviseur indique qu'une demande sera à nouveau faite auprès de la DSDEN.

Mme Anfray (FCPE) déplore ce manque de moyens humains qui concerne tout particulièrement ces personnels, un manque au détriment des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur clôt le Conseil d'Administration à 20h30